



Baccalauréat professionnel « Transport » : création et modalités de délivrance

publié le 11/08/2010

Descriptif :

Le baccalauréat "transport" - Bulletin officiel n°28 du 15 juillet 2010

Article 1 - Il est créé la spécialité « transport » du baccalauréat professionnel dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

La seconde professionnelle de cette spécialité est rattachée au champ professionnel « logistique et transport ».

► [Bulletin officiel n°28 du 15 juillet 2010](#) ↗



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.